

DONNEES UTILES AUX PROFESSIONNELS DE LA SEMENCE
CONCERNANT L'ETIQUETAGE DES LOTS TRAITES AVEC
LATITUDE®

Semences traitées avec LATITUDE® - AMM n°2000201

Traitement fongicide des semences, 125 g/L de silthiofam

Conseils de prudence liés à l'utilisation du produit :

P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants et un vêtement de protection.

P501 - Éliminer le contenu et le récipient comme un déchet dangereux conformément à la réglementation en vigueur.

EUH208 - Contient du 3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane, 1-(3-chloroallyl)-, chlorure et de la 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Conditions d'emploi :

Afin de limiter le risque de résistance, ne pas utiliser sur une même parcelle des semences traitées avec LATITUDE® deux saisons consécutives.

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Précautions à prendre pour le semeur :

Pendant le chargement du semoir :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Vêtement de travail en polyester/coton 65 %/35 % (combinaison ou ensemble veste + pantalon) ;
- Équipement de protection partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III type (PB)3 à porter sur le vêtement de travail ;
- Lunettes de sécurité ou un écran facial (norme EN 166 (CE, sigle 3)) ;
- Protection respiratoire certifiée minimum P2.

Pendant le semis :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique en cas d'intervention sur le semoir ;
- Vêtement de travail en polyester/coton 65 %/35 % (combinaison ou ensemble veste + pantalon).

Pendant le nettoyage du semoir :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Vêtement de travail en polyester/coton 65 %/35 % (combinaison ou ensemble veste + pantalon) ;
- Combinaison de protection de catégorie III type 5/6 OU un équipement de protection partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III type (PB)3, à porter sur le vêtement de travail ;
- Lunettes de sécurité ou un écran facial (norme EN 166 (CE, sigle 3)) ;
- Protection respiratoire certifiée minimum P2.

Mentions légales

Latitude® – AMM : 2000201 – silthiofam 125 g/L (11,81% p/p) – Non classé, EUH208, EUH210, EUH401 – Marque déposée Mitsui & Co., Ltd. Homologation CERTIS Europe BV, 5 rue Galilée – 78280 Guyancourt France – Tél. : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55. N° d'agrément : IF01808 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.

Marquage des sacs de semences traitées – Avril 2017

*CERTIS Europe B.V. – 5 Rue Galilée, 78280 Guyancourt, France - Tél: +33 (0)1 34 91 90 00 - Fax: +33 (0)1 30 43 76 55 - www.certiseurope.com
N° d'agrément IF01808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels.*